



# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

## COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES

532-MZ-2023-05-15 – Circulaire Titres Jeunes

Angres, le mercredi 15 mai 2023

### Les Titres de la 2ème phase du Championnat Jeunes 2022 / 2023

Les Titres du championnat jeunes de la seconde phase de la saison 2022 / 2023 vont se dérouler dans un centre unique qui permet de répondre à plusieurs impératifs :

- réunir les équipes premières de leurs poules afin de rencontrer des équipes d'autres secteurs géographiques
- faire jouer au maximum 3 rencontres réparties sur la journée avec une fin de compétition en fin d'après-midi

#### DATE et LIEU

Date : Samedi 20 mai 2023 à ISBERGUES

Horaires : 9h30 Début du pointage en **J3 (DAINVILLE ASTT (2) / NOYEL/GODAU PPC (3) / SAILLY LABOURSE (1) / TTSMLT (1))**

10h00 Début de la compétition en **J3 (quarts de finales)**

12h30 Début du pointage en **J2 (BALINGHEM ALFJP (1) / ST LAUREN/BLANG (1) / OUTREAU APB (1) / ARRAS TT (1))** et des équipes exemptes de quarts en **J3 (BOULOGNE/MER AB (3) / COQUELLES TT (1))**

13h00 **Tour 1 en J2 (1/2 finales)** et **Tour 2 en J3 (1/2 finales et places 5-6)**

18h00 Remise des récompenses

**Seules les divisions Garçons sont organisées en J2 et J3**

Complexe Sportif – Rue Jean Jaurès – ISBERGUES



Juge-Arbitre : Patrice Warnault ☎ 06 85 43 34 11 ✉ : patrice.warnault@wanadoo.fr

**LES QUALIFIÉS** : les équipes ayant répondu sont colorées (vert : participent, rouge : ne participent pas)

**Garçons :**

J1 : 0	J2 : 4 équipes	J3 : 5 équipes
	La 1ère de chaque poule	La 1ère de chaque poule
La division J1 ne compte pas de poule, il n'est pas organisé de titre.	1 : ST LAURENT BLANGY 1 2 : ARRAS TT 1 3 : BALINGHEM ALJP 1 4 : OUTREAU APB 1	1 : COQUELLES TT 1 2 : BOULOGNE SUR MER APB 3 3 : SAINT MARTIN LES TATINGHEM 1 4 : DAINVILLE ASTT 2 5 : NOYELLES GODAULT PPC 3 6 : SAILLY LABOURSE 1

**Filles : aucune équipe**

## DÉROULEMENT THÉORIQUE DE LA COMPÉTITION

(si toutes les équipes sont présentes : il peut être modifié par le responsable en fonction des équipes présentes)

**Garçons :** J1 : pas organisé

J2 : 4 équipes – Tableau de 4 équipes avec demi-finales, finale et places 3-4

J3 : 6 équipes – Tableau de 6 équipes, les 2 meilleures équipes

BOULOGNE/MER AB (3) et COQUELLES TT (1) sont exemptées de quarts de finale. Les 4 autres joueront leurs quarts de finale le matin.

Toutes les rencontres se jouent au meilleur des 10 parties, la rencontre s'arrête lorsqu'une équipe gagne 6 parties.

**Filles :** aucune division n'est organisée

Classement des équipes en J2 :

rang	équipe	pts	nb de rencontres jouées	PG	PP	Il.109.a (pts/nb de rencontres jouées)	Il.109.b (PG/PP)
1	BALINGHEM ALFJP (1)	18	6	44	15	3	2,933333333
2	ST LAUREN/BLANG (1)	17	6	38	12	2,833333333	3,166666667
3	OUTREAU APB (1)	17	6	39	21	2,833333333	1,857142857
4	ARRAS TT (1)	16	6	39	20	2,666666667	1,95

Classement des équipes en J3 :

rang	équipe	pts	nb de rencontres jouées	PG	PP	Il.109.a (pts/nb de rencontres jouées)	Il.109.b (PG/PP)
1	BOULOGNE/MER AB (3)	21	7	65	5	3	13
2	COQUELLES TT (1)	21	7	57	12	3	4,75
3	DAINVILLE ASTT (2)	20	7	56	14	2,857142857	4
4	NOYEL/GODAU PPC (3)	20	7	54	16	2,857142857	3,375
5	SAILLY LABOURSE (1)	17	6	50	10	2,833333333	5
6	TTSMLT (1)	13	5	38	12	2,6	3,166666667

Les deux premières équipes (BOULOGNE/MER AB (3) et COQUELLES TT (1)) sont qualifiées directement en demi-finales.

Les quatre autres équipes joueront deux quarts de finales, les perdants joueront la rencontre pour les places 5 et 6.

## QUELQUES RAPPELS

Les rencontres se jouant sur deux tables, si les équipes sont complètes elles pourront être arbitrées pour les joueurs, toutefois nous souhaitons que chaque équipe soit accompagnée d'une personne pouvant arbitrer (parents, arbitres de club, joueurs, ...) afin de décharger les jeunes compétiteurs de cette tâche.

À chaque rencontre l'équipe peut être modifiée.

**Pour pouvoir participer à la journée des Titres, les joueuses et joueurs doivent avoir participé au minimum à 2 rencontres au titre de l'équipe qualifiée : une exception sera faite pour les équipes ayant des joueurs sélectionnés par le comité, la ligue ou la fédération : dans ce cas, le joueur sélectionné pourra être remplacé par un joueur ayant participé à au moins 3 rencontres du championnat des jeunes au titre d'une autre équipe du club.**

**L'attestation jointe à la circulaire doit obligatoirement être remplie et transmise au secrétariat avant le vendredi 19 mai 2023 à 15h00.**

RAPPEL de la réglementation relative à la limitation des points par division modifiée cette saison :

- J3 - Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets ayant tous moins de 550 points
- J2 - Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets ayant tous moins de 600 points
- J1 - Poussins, sans limitation de points car ils ne peuvent pas jouer en adultes, Benjamins, Minimes et Cadets ayant tous moins de 650 points

Michaël ZAKRZEWSKI,  
Responsable du Championnat des Jeunes